



ÉDITORIAL

J'ai le plaisir de vous inviter à découvrir ce rapport annuel d'activité, qui présente le bilan de nos principales réalisations de l'année 2006 et nos priorités pour 2007.

Dans le domaine de l'environnement industriel, l'année 2006 a été marquée par un nombre accru de contrôles des installations classées, avec en particulier plus de 580 inspections sur site. En matière de prévention des risques accidentels, ont été engagés les premiers travaux préparatoires à la mise en place de plans de prévention des risques technologiques (PPRT) pour les établissements relevant du seuil haut de la directive SEVESO et la constitution des comités locaux d'information et de concertation (CLIC). Les actions visant à la prévention des risques chroniques - réduction des rejets toxiques et des déchets, prévention de la légionellose - ont été poursuivies et contribuent à la mise en œuvre du plan régional santé environnement, qui a été publié en décembre 2006.

L'action en faveur du développement industriel et technologique a été conduite en donnant la priorité au soutien des actions collectives d'accompagnement des entreprises : 15 actions de ce type ont ainsi été initiées en 2006, bénéficiant au total à plus de 300 PMI de la région. Ces actions portent principalement sur la promotion des démarches d'innovation - pôles de compétitivité, structuration de filières innovantes - et sur l'anticipation des mutations économiques - approches territoriales et sectorielles, développement des coopérations interentreprises.

En matière de contrôles techniques, une attention particulière a été portée à la mise en place des procédures de surveillance des centres de contrôles techniques des véhicules lourds, qui sont maintenant gérés par des organismes privés. Dix inspections de centres et plus de 450 opérations de supervision des contrôleurs ont été conduites à ce titre. Les programmes de surveillance dans les domaines des équipements sous pression et de la métrologie légale ont par ailleurs été conduits conformément aux objectifs fixés.

Dans le domaine de l'énergie, l'année 2006 a vu une implication fortement accrue de la DRIRE, avec, au delà des missions de contrôles, la prise en charge de nouvelles compétences pour le développement des énergies renouvelables et la mise en place des procédures de délivrance des certificats d'économie d'énergie. Ce domaine d'intervention de la DRIRE a été réorganisé au sein d'une division « contrôles techniques et énergie ».

Pour ce qui concerne la sûreté nucléaire et la radioprotection, la création de l'autorité de sûreté nucléaire en tant qu'autorité administrative indépendante, a conduit à détacher ces activités des domaines de compétence de la DRIRE. Ainsi, les bilans de la surveillance de la centrale de Civaux et du contrôle des activités du nucléaire de proximité ne figureront plus à l'avenir dans ce rapport d'activité.

Avec la mise en œuvre de la LOLF et la formalisation du contrôle de gestion, la DRIRE a poursuivi en 2006 la modernisation de son organisation et de ses méthodes de travail pour offrir une qualité de service accrue aux bénéficiaires de ses actions. La certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités du service a été renouvelée pour 3 ans au mois de novembre, ce qui traduit la poursuite d'un fort engagement de tous les agents dans cette démarche et l'attention apportée à l'amélioration continue des services offerts.

Michel VUILLOT

Directeur régional de l'industrie et de la recherche
et de l'environnement Poitou-Charentes